

missionnaires qui avaient passé l'hiver au milieu des plus cruelles persécutions. Armand se retira chez ses parents et ne cessa pas de témoigner par ses paroles et ses exemples de sa foi vigilante et de ses vertus. L'amour de la religion l'avait rendu courageux comme un lion. Ses gens l'écoutaient et admiraient ses discours. "En vérité, s'écrie le Père Le Jeune, nous sommes dans l'étonnement et dans les bénédictions de Dieu, voyant ce que nous n'osions attendre d'une plante née au milieu de la barbarie et si nouvellement entrée dans l'Eglise de Dieu."

Les prédications du jeune Armand et les heureux résultats qui en suivirent, engagèrent les missionnaires à retenir avec eux Joseph Teonatihon en qui on reposait aussi une grande confiance. Le Séminaire allait être privé d'élèves, mais les Pères comptaient pouvoir mettre à exécution cette année même le projet d'ouvrir les portes de leur maison aux petits sauvages d'autres nations. Il y entra en effet dès 1638, des Montagnais, des Algonquins, en même temps que des Hurons. Les uns y vinrent avec l'intention d'y demeurer toujours ; d'autres n'avaient pour but que de s'instruire dans la foi et de s'en retourner ensuite. La plupart étaient âgés de douze à quinze ans. Le Père Le Jeune fait leur éloge en plusieurs endroits de ses écrits. Nous nous en tiendrons aux extraits suivants. (1)

" Ces jeunes enfants nous ont appris deux belles vérités : l'une que si les animaux sont capables de discipline, beaucoup plus les jeunes enfants sauvages ; l'autre, que la seule éducation manque à ces pauvres enfants, ayant l'esprit aussi bon que nos Européens.

" Un petit anon sauvage n'est pas né dans une plus grande liberté qu'un petit Canadien ; cependant quand ces enfants se voient dans un séminaire, ils se rangent doucement aux petits exercices qu'on exige d'eux ; ils font leurs prières à deux genoux soir et matin ; cinq d'entre eux étant baptisés assistaient tous les jours à la messe, quand ils étaient au séminaire . . . Ils servent au prêtre à l'autel avec autant de grâce et de modestie, que s'ils avaient été élevés dans une académie bien réglée. Ils se trouvent aux heures qu'on les instruit, s'entraiment les uns les autres . . . Je confesse que ces enfants sont éveillés, et qu'ils font paraître beaucoup d'esprit, mais je n'eusse pas cru qu'ils eussent tant raisonné, notamment en matière de notre créance."

(1) Relation de 1639, p. 40.